



• **BETTERAVES :**

Noctuelles défoliatrices et pégomyies en régression
Apparition de la Cercosporiose et de la Rouille

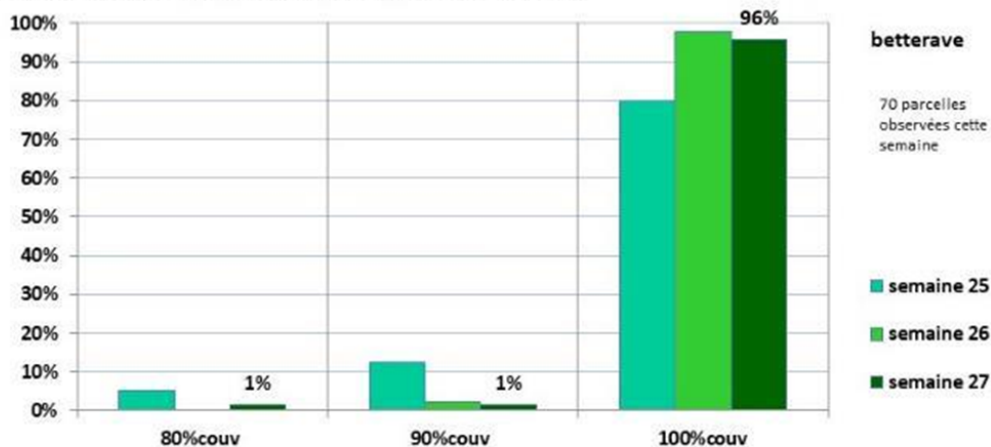
• **MAIS :**

Vol de pyrale continu.

BETTERAVES

70 parcelles observées cette semaine.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)

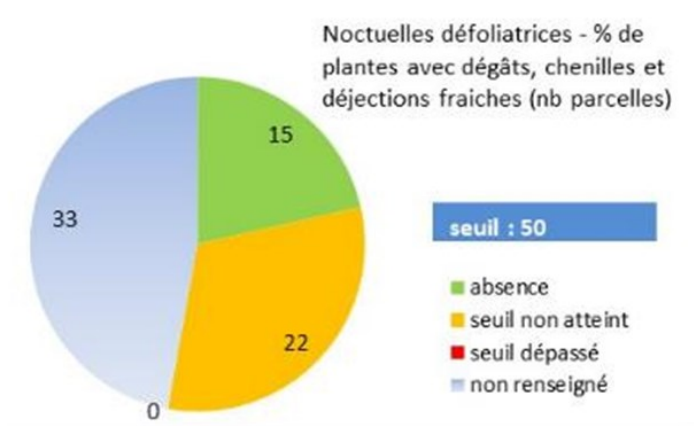


Les betteraves sont pour la majorité des situations à la couverture de sol. Seules les situations en sol de craie n'ont pas encore atteint ce stade.

BIO AGRESSEURS :

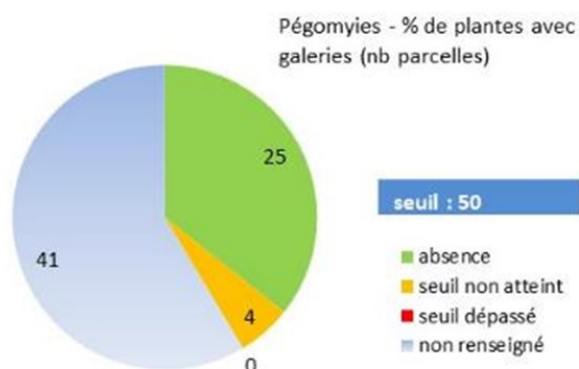
Noctuelles défoliatrices:

La présence de noctuelles défoliatrices est en régression. Elles sont observées dans 31% des parcelles du réseau cette semaine (46% la semaine dernière), sans atteindre le seuil indicatif de risque de 50% de plantes avec dégâts.



Pégomyies:

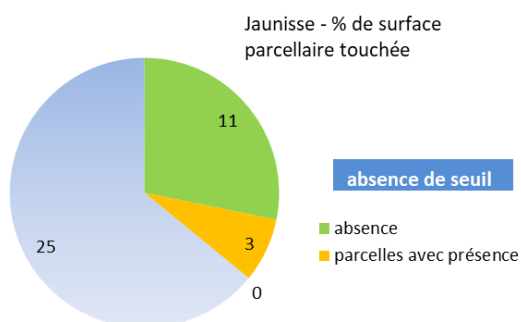
Très peu de galeries de pégomyies sont observées cette semaine. Dans 6% des parcelles du réseau, contre 13% la semaine dernière, sans atteindre le **seuil indicatif de risque de 50% à partir de la couverture**. Des pontes sont observées dans 26% des parcelles.



Jaunisse virale:

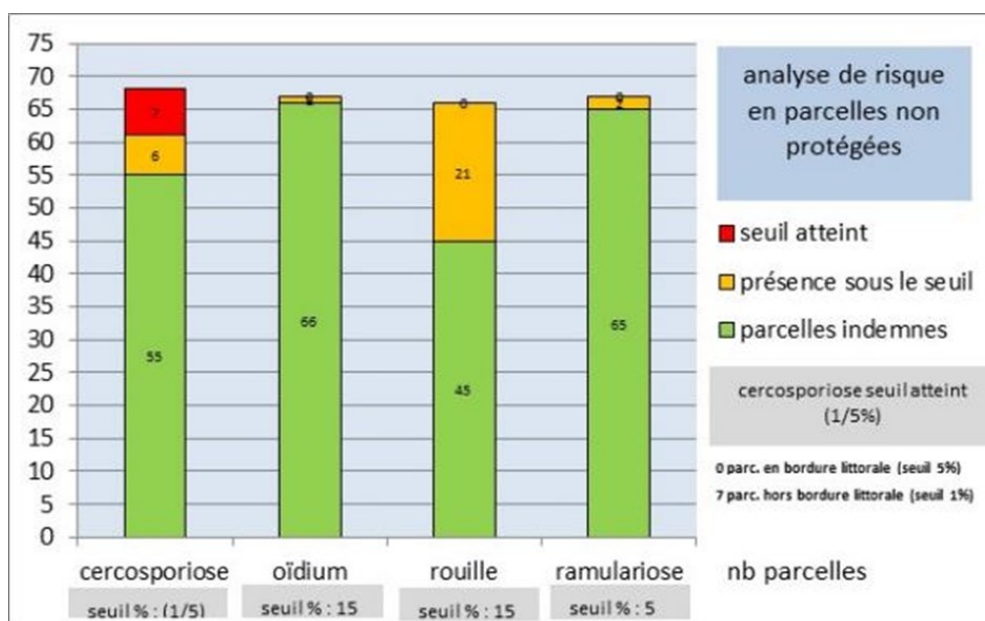
Les symptômes de jaunisse virale sont observés au sein de parcelles sans protection spécifique de semence.

Ne pas confondre avec des piqûres de punaise qui provoquent le même jaunissement de l'extrémité de la feuille. Une piqûre est visible sur une nervure en face inférieure de la feuille.



Maladies foliaires

Le réseau de surveillance des maladies foliaires débute cette semaine. Toutes les maladies sont présentes. La Cercosporiose est observée dans 13 parcelles, dont 7 ont atteint le seuil indicatif de risque de 1%.



Pour rester informé de l'évolution des maladies vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladie », mis à disposition par l'ITB.
Lien : <http://maladies.itbfr.org/>

**Seuils de déclenchement des traitements aux maladies
du feuillage (% de feuilles avec symptômes)**

Maladies	Régions	T1	T2
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août			
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %

Bordure littorale : « bande côtière de 100km »

Seule une loupe permet d'identifier avec certitude l'authentification d'une tâche de Cercosporiose. Elle permet de voir les conidies (petits points noirs à l'intérieur), preuve de la fructification de la maladie.



**Loupe « compte fil »
(photo ITB)**



**Tâche non certifiée
« absence de point noir »**



**Symptôme de
Cercosporiose « Conidies au
milieu » (photo ITB)**

MAÏS

19 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 9 feuilles à floraison femelle.

Suivi de la Chrysalidation des larves de pyrale :

Dans la cage d'élevage à Amiens (Somme), le **taux de chrysalidation est de 100 %**. La majorité des papillons devrait avoir émergée cette semaine.

Suivi du vol de la pyrale :

Le vol se poursuit. Dans le réseau, 25 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

- ☞ 6 pièges sont indemnes de capture.
- ☞ 16 pièges ont capturé entre 1 et 10 pyrales.
- ☞ 2 pièges entre 11 et 20 pyrales
- ☞ **1 piège a capturé 34 papillons, dans le département de l'Aisne.**

Commune	code Postal	Nombre d'adultes pyrales piégées		
		Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27
CHIVY-LES-ETOUVELLES	02000	0	4	10
COUVRON-ET-AUMENCOURT	02270	1	0	0
SONS-ET-RONCHERES	02270	0		15
CHARTEVES	02400		1	0
BLESME	02400	0		1
MONDREPUIS	02500			34
TRUCY	02860			4
FONTAINE-AU-PIRE	59157			6
VILLERS-POL	59530		4	3
TILLE*	60000	1	4	2
JAMERICOURT	60240	1	0	8
ROTANGY	60360	0		3
PUISEUX-LE-HAUBERGER	60540	0	0	5
CLERMONT DE L'OISE*	60600	1	2	2
ONS-EN-BRAY	60650	2	0	1
CAUCHY-A-LA-TOUR	62260		1	0
ECHINGHEN	62360	0	0	0
MIANNAY	80132		2	2
ONEUX	80135		1	2
NAOURS**	80260		3	1
COTTENCHY**	80440	1	2	1
BOVES**	80440		0	0
BOUSSICOURT	80500	0	0	15
CANAPLES*	80670		0	1
QUEVAUVILLERS*	80710	1	0	0

(* : Participation du réseau de piégeage de la société FMC ; ** piège lumineux.)

Suivi des pontes :

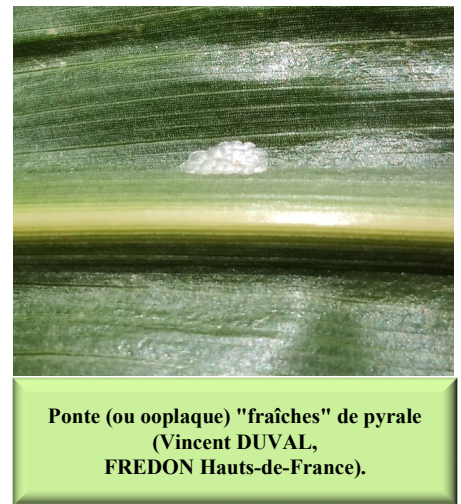
Des pontes de pyrale sont observées à Jaméricourt (Oise) et Cottenchy (Somme). Il s'agit de pontes "fraîches". Sur ces deux sites le seuil de risque n'est pas encore atteint.






Commune	code Postal	Fréquence des Pontes	
		Totale	"fraîches"
MONDREPUIS	02500	0%	0%
JAMERICOURT	60240	6%	6%
ONS-EN-BRAY	60650	0%	0%
COTTENCHY	80440	2%	2%

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Les pyrales déposent généralement leurs œufs sur la face inférieure des feuilles près de la nervure principale. La taille d'une ooplaque est comprise entre 5 et 10 mm.

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).



Pontes fraîches	Ponte de quelques jours couleur crème	Ponte « tête noire » prête à éclore	Ponte éclore	Ponte parasitée par trichogrammes
				

Source : BSV Franche Comté

Analyse de risque :

Les relevés de piège montrent que le vol de la pyrale se poursuit. Le nombre de papillons capturés est en forte augmentation par rapport à la semaine dernière (116 captures enregistrées cette semaine). Les pontes "fraîches" sont également observables dans les parcelles de maïs.

Maintenant, il est important d'observer les pontes de pyrale, afin de déterminer l'apparition du stade "chenille baladeuse".

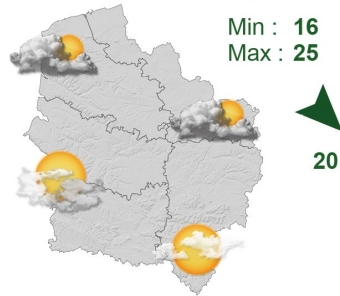
Les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

- ⇒ le stade "ponte fraîche" pour la lutte biologique. L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment de la ponte des papillons, c'est-à-dire au début du vol. Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette de dégâts (les trichogrammes pondent à l'intérieur des ooplaques).
- ⇒ le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles (stade non encore atteint), en tenant compte du seuil de nuisibilité de 10% des pieds portant une ponte.

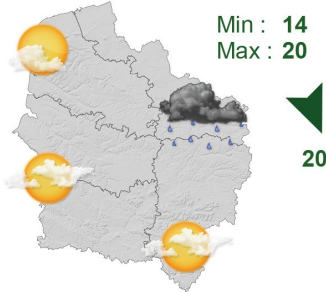
Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2022** dans les BSV Grandes Cultures n°15 du 24 mai 2022. Rappelons que ces dénombrements constituent un des indicateurs les plus pertinents du risque d'attaque pour l'année en cours.

METEOROLOGIE

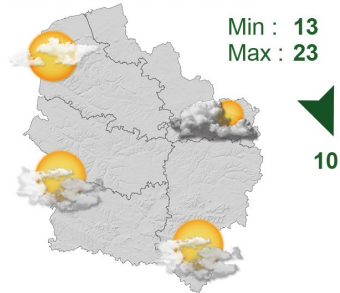
Mercredi 6 Juillet



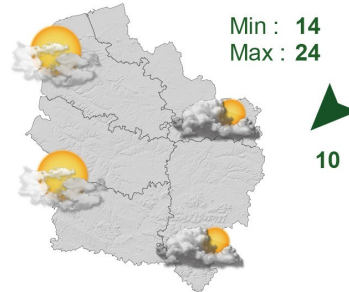
Jeudi 7 Juillet



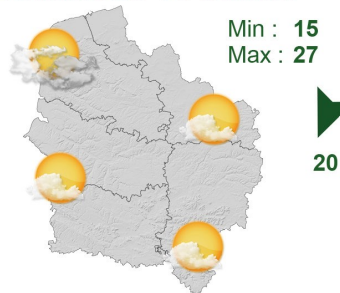
Vendredi 8 Juillet



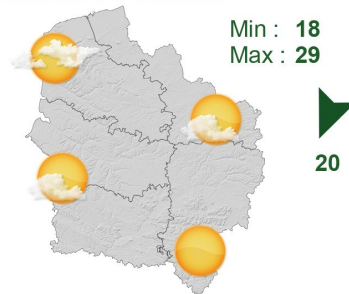
Samedi 9 Juillet



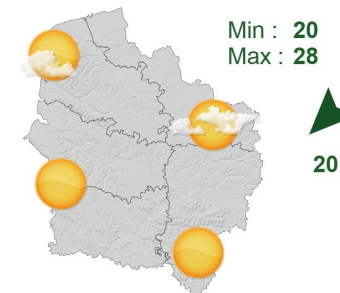
Dimanche 10 Juillet



Lundi 11 Juillet



Mardi 12 Juillet



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, M. Latraye - Terres Inovia, Maurane Pagniez - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, Y. Debeurvais, F. Courtaux - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Curry, INRA, Institut de Gemmech, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, Jourdale, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOISE, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wigoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yermov60, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Cousenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

